

L'Adresse—M^{lle} MacDonald

actuelle. J'ai été heureux de remarquer qu'on allait, enfin, mettre fin à la pléthore de pis-aller coûteux que l'on a imposés aux Canadiens dans le passé.

M. Manly: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

M. Clifford: Étant donné que ce sont surtout les étudiants qui sortent de l'école secondaire qui sont victimes du chômage, la ministre pourrait-elle préciser quelles mesures elle entend prendre pour garder les jeunes à l'école . . .

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre. Le député de Cowichan-Malahat-Les Îles (M. Manly) invoque le Règlement.

M. Manly: Monsieur le Président, sauf erreur, la période de dix minutes de questions est généralement réservée aux partis de l'opposition et si les députés de l'opposition n'ont pas de question à poser, je pense alors qu'il est normal que les membres du parti auquel appartient le député qui est intervenu posent des questions. Je crois cependant que les deux autres partis devraient avoir la priorité.

Le président suppléant (M. Paproski): Le rappel au Règlement du député n'est pas fondé. Tous les députés peuvent poser des questions et formuler des observations. Le député de Lambton-Middlesex.

• (1550)

M. Clifford: Monsieur le Président, je crois en avoir terminé avec ma question au ministre. Cependant, en résumé, pourrait-elle nous préciser si les programmes prévus renferment des mesures permettant de s'attaquer à une source du chômage, soit les étudiants au niveau secondaire?

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Un très grand nombre de chômeurs sont en effet de cet âge. Lorsque j'ai annoncé la mise en œuvre du programme de formation des jeunes, j'ai déclaré qu'il s'agirait d'un projet pilote dont nous examinerions les résultats. Cependant, ce projet et la façon dont il a été annoncé montrent que les autres partenaires nécessaires à la mise en œuvre d'un programme de formation des jeunes n'ont pas été laissés de côté cette fois-ci. Je veux parler des provinces qui doivent avoir un gros mot à dire dans l'enseignement conduisant à une formation plus poussée et à l'obtention d'emplois. Au cours des prochains mois de consultations intenses, je discuterai avec les autorités des provinces et les représentants du monde de l'éducation et du secteur privé d'un plan beaucoup plus vaste visant à combattre le chômage chez les jeunes sortant de l'école secondaire et à mettre en œuvre des programmes de formation.

M. Nystrom: Monsieur le Président, j'essayerai de parler assez fort. Je tiens tout d'abord à féliciter la ministre pour sa nomination. Je crois que c'est la personne du parti qui convient pour occuper ce poste, car c'est une conservatrice de gauche.

Une voix: L'avenir nous le dira.

M. Nystrom: L'avenir nous le dira. De toute façon, j'apprécie le fait qu'elle mette l'accent sur le recyclage, la mobilité et ainsi de suite. A ce sujet, je voudrais lui poser une ou deux questions sur la déclaration de la semaine dernière. Dans le livre bleu intitulé «Réévaluation des programmes et des déboursés gouvernementaux», nous constatons que l'on supprime complètement le Programme de formation industrielle

de la main-d'œuvre qui représente environ 40 millions de dollars. Si la ministre veut recycler les travailleurs, pourquoi supprimer ce programme avant même d'instaurer un autre programme? Je le comprendrais si elle créait un nouveau programme meilleur que le programme libéral, ce qui n'est pas difficile à faire.

Des voix: Bravo!

M. Nystrom: Pourquoi la ministre a-t-elle supprimé ce programme avant de le remplacer par autre chose?

Ma deuxième question porte sur le fait que, d'après ce document, elle envisage de faire quelque chose. La ministre pourrait-elle expliquer en quoi consistera le nouveau programme?

Ma dernière question porte sur la mobilité. La ministre a beaucoup parlé de mobilité; je remarque toutefois qu'elle réduit le budget du programme de mobilité de 2.8 millions. Pourquoi agir de la sorte à l'ère de la technologie de pointe et de l'informatique, à une époque où les citoyens sont plus mobiles que jamais?

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, outre les autres recettes, j'essayerai de trouver une recette pour la laryngite du député. Je pourrais peut-être l'aider.

Il a abordé surtout deux questions, la première étant le Programme de formation industrielle de la main-d'œuvre. Ce programme n'a pas répondu aux attentes. Il ne donnait pas une bonne formation. Nous l'avons étudié. Il existe d'après nous bien d'autres moyens plus efficaces d'assurer le recyclage. Je tiens toutefois à signaler au député que les contrats ou les ententes actuellement en vigueur ne seront pas rompus. On n'empêchera pas une personne qui participe actuellement à un programme de recyclage de continuer.

Quant au programme de mobilité, nous y avons fait des rajustements. Nous l'avons modifié pour éviter que des personnes venant d'autres agglomérations puissent prendre des emplois et que des chômeurs de l'agglomération perdent leur place dans la file. Nous allons modifier ce programme de manière que les chômeurs d'une localité donnée soient les premiers à pouvoir profiter des offres d'emploi sur place.

M. Nystrom: Quel genre de programme la ministre a-t-elle l'intention de mettre sur pied pour remplacer le Programme de formation industrielle de la main-d'œuvre qui avait un budget de 40 millions de dollars et qu'elle a annulé? On en parle dans ce livre bleu, mais sans donner de détails.

Mlle MacDonald: Il n'y a pas de détails. Je puis assurer au député et à tous ses collègues que je n'ai pas déposé à l'avance sur la table les réponses que je souhaite obtenir à l'issue des trois mois de consultations qui vont commencer bientôt. Nous allons avoir de véritables négociations avec les syndicats, les associations féministes, le secteur privé et les provinces. Je ne vais pas commencer par leur dire: «Voilà exactement les programmes que je veux mettre en œuvre à la fin». Je tiens à profiter de la collaboration de toutes les parties concernées, et j'attendrai leurs propositions.

M. Rossi: Monsieur le Président, je félicite la ministre de sa nomination à ce poste très important. Elle a dit dans son discours que le chômage des jeunes était une tragédie. Je partage son avis. Vu que les étudiants ne peuvent travailler que quelques mois par année, pendant l'été, peut-elle nous dire si elle estime—comme les conservateurs l'ont dit—que le programme Été Canada que son gouvernement a éliminé n'était qu'un palliatif?